

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent.	Un an..... 3 fr, 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

5 Janvier — L'expédition anglaise envoyée contre les Sofas de Samory est attaquée au cours de ses opérations, par l'expédition française, par suite d'une erreur. On compte plusieurs tués, notamment le lieutenant Maritz, commandant l'expédition française.

— Des collisions très graves se produisent en Sicile, entre les populations et l'armée. A Marinéo, on compte une vingtaine de tués et une cinquantaine de blessés.

6 Janvier — Un incendie des plus violents détruit, rue Richer, le magasin de réserve des décors de l'Opéra. Les pertes matérielles sont estimées à une somme considérable. Quatre pompiers sont blessés.

— Un double assassinat est commis à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), dans des circonstances particulièrement horribles.

7 Janvier — Élections pour le renouvellement partiel du Sénat dans trente départements compris par ordre alphabétique entre l'Ain et le Gard.

8 Janvier — Les nouvelles du Dahomey signalent une nouvelle défaite de Behanzin et la capture d'un grand nombre d'armes.

9 Janvier — Ouverture de la session parlementaire à la Chambre et au Sénat.

— Démission du maréchal Peixoto, président des États-Unis du Brésil.

— Terrible accident à Gand (Belgique). Un certain nombre d'ouvriers occupés à la démolition d'une ancienne usine, sont écrasés par suite de l'effondrement de plusieurs pans de murs.

— Un incendie considérable éclate à l'exposition de Chicago et cause une perte matérielle de 200,000 dollars. Les objets exposés par les Français comptent dans ce total pour 40,000 dollars.

10 Janvier — Débats du procès de l'anarchiste Vaillant devant les assises de la Seine. Reconnu coupable sans aucune circonstance atténuante, Vaillant est condamné à la peine de mort.

11 Janvier — M. Ch. Dupuy est nommé président de la Chambre par 290 voix sur 357 votants.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Une très belle soirée d'un caractère intime, a été donnée dimanche dernier, chez M. et Mme Boujard. La partie artistique a été remarquable, grâce à l'aimable concours de plusieurs personnes de la ville ; de grands succès

ont été obtenus par l'excellente interprétation de monologues, romances et pièces de poésie de nos meilleurs auteurs.

Une petite comédie de *Théodore de Berville* a été jouée à ravir. On a fait de l'excellente musique sous l'habile direction de M. Henri Bouyard.

Le gâteau des rois, a été tiré pendant un entracte. Enfin un petit bal improvisé a terminé cette charmante fête dont M. et Mme Bouyard et leurs enfants ont fait les honneurs avec une grâce et une amabilité parfaites.

OISSERY

Un accident mortel survenu, lundi dernier à un des charretiers de M. Camille Haran, cultivateur à Oissery, a causé une vive émotion dans cette commune.

Achille Daux, âgé de 39 ans, conduisait à Paris, un chariot de fourrage attelé de quatre chevaux, lorsque entre Roissy et la Patte d'oie, il tomba on ne sait comment sous les roues du véhicule qui lui passèrent sur le corps qu'il broya en partie. Conduit à l'hospice de Gonesse dans un état lamentable, le malheureux Daux ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il laisse une veuve et deux enfants.

Par une fatalité extraordinaire, un nouvel accident se produisit au moment où M. Haran et la femme du malheureux charretier se rendaient du Bourget à Gonesse, dans une voiture que leur avait prêtée M. Aubry. Une des roues ayant quitté l'essieu, la voiture se renversa et, les deux personnes furent projetées sur la chaussée; elles en furent heureusement quittes pour quelques contusions sans gravité.

SAINT-SOUPPLETS

Deux vachers, sujets suisses, Zthilmann Joseph et Freidig David, se sont

plaints à la gendarmerie d'un vol dont ils ont été victimes à la ferme où ils sont occupés.

Zthilmann et son compagnon logeaient dans un grenier.

Ils avaient fermé la porte à clef pour aller coucher dans l'étable à cause du froid.

Dimanche dernier, ils trouvèrent la porte fracturée ainsi que leurs malles.

Certaines sommes d'argent et des papiers personnels avaient disparu.

Le montant de ce vol s'élève à une trentaine de francs.

La gendarmerie recherche activement le coupable. *(Le Publicateur)*

NANTEUIL-LE-HAUDOUIL.

Nous apprenons avec satisfaction que le concert donné par la Fanfare de Nanteuil le 30 décembre dernier a été d'une exécution des plus satisfaisantes et que les résultats pécuniaires n'ont pas été moins encourageants.

Nous félicitons l'honorable directeur de cette société de son double succès.

—Le bureau de la Société d'Horticulture, section de Nanteuil, est ainsi constitué pour l'année 1894;

Président, M. Valadon; vice-présidents, MM. Hardi, pharmacien et Jolibois, de Silly; secrétaire, M. Grélez, instituteur à Nanteuil; vice-secrétaire M. Lebrun instituteur à Boissy, trésorier M. Lefebvre; membres MM. Garnotel, de Nanteuil, et Bellot, d'Ognes.

MORTEFONTAINE

Un nommé Vaillant (Adolphe), âgé de 52 ans, manouvrier, au service de M. Marchand, cultivateur, est allé, le 27 décembre dernier, réclamer à Plailly une petite dette qui lui était due. En état d'ivresse, il se présenta ensuite à la porte de M. Rabache, cultivateur, demandant, avec force tapage

et insultes grossières, qu'on lui donnât à boire. M. Rabache, ouvrant sa porte, invita l'ivrogne à aller ailleurs, sa maison n'étant pas une auberge. Vaillant insista avec menaces, et, pour s'en débarrasser, M. Rabache, le repoussa. Comme il ne tenait pas debout, l'ivrogne tomba de deux ou trois marches et se fit une blessure à la tête d'où le sang s'échappa abondamment. Le voyant dans cet état, M. Rabache, pris de pitié, l'aida à se relever et le fit conduire au poste par le garde champêtre.

Quelques jours après, étant à son travail, Vaillant se plaignit de maux de tête et de reins, et déclara à un camarade qu'il allait se faire soigner chez sa mère, à Orry-la-Ville. Il partit; quelques heures plus tard, dans l'après-midi du 6 courant, la veuve Trambalay vint prévenir M. Marchand que son ouvrier était couché au bout de son jardin, paraissant privé de vie. On le rapporta aussitôt à la maison, on le réchauffa, on chercha à lui faire prendre une boisson réconfortante, mais ce fut en vain; Vaillant expira le lendemain matin, sans avoir repris connaissance. Une enquête est ouverte pour savoir la cause exacte de cette mort. *(Journal de Senlis)*

CRÉPY-EN-VALOIS

Un déraillement qui aurait pu avoir des suites plus graves, a eu lieu en pleine voie, en franchissant la gare de Crépy-en-Valois, pour aller s'arrêter au kilom. 58³⁴⁰, c'est-à-dire après avoir parcouru ainsi 2 kilom. 300.

Une voiture de 2^me Classe, suivie du fourgon de queue et dans laquelle ne se trouvait qu'un seul voyageur venant de Soissons, a été littéralement mise en miettes. Le voyageur qui dor-

mait, étant tombé sur la voie, a eu la jambe droite brisée par une roue de fourgon.

Le blessé fut immédiatement porté à l'hospice de Crépy, où M. le docteur Millet lui donna les premiers soins.

Vendredi, après un nouvel examen de la victime, le même docteur fit les pansements nécessaires aux blessures, sans être obligé de faire l'amputation, pour le moment du moins.

Le déraillement du train rapide n° 244 est dû à un bandage de roue qui s'est cassé en cours de route.

Les dégâts étaient si nombreux à la voie droite qu'on a dû faire un service de pilotage entre Crépy et Ormoy.

LOUVRES.

Le 4 janvier, un nommé Becquart (Fuscien), âgé de 45 ans, né à Febyin-Palfart (Pas-de-Calais) journalier, qui avait demandé à passer la nuit au refuge de la commune, a été trouvé complètement gelé.

FAITS DIVERS

UN ENGIN PROHIBÉ

Le fait de lancer une pierre ou du plomb sur des petits oiseaux avec la fronde, dont les écoliers font un si fréquent usage, constitue un acte de chasse.

Tout le monde connaît cette fronde formée par une fourche en bois ayant quinze centimètres environ de longueur et de deux tresses de caoutchouc attachées aux branches de la fourche et réunies entre elles par un morceau de cuir; c'est ce morceau de cuir qui renferme le projectile lancé par les jeunes Nemrod contre les petits oiseaux.



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 097130

Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne vient de condamner à 50 fr. d'amende un jeune chasseur qui se servait de cette fronde; s'il s'était servi d'un fusil, il en aurait été quitte pour 16 francs d'amende; mais le jugement fait remarquer que la fronde est un engin prohibé.

CÉRÉMONIE MACABRE.

Lundi dernier dit le *Courrier de Sézanne*, toute la population était en émoi; un sieur L... marchand d'échaudés, faisait célébrer ses funérailles — bien que se trouvant dans la plus parfaite santé.

Quarante-quatre convives, parmi lesquels un chef de gare, un facteur, sept cousins venus de Paris, avaient répondu à l'originale invitation — et on a festoyé une bonne partie de la soirée. Avant, pendant et après le repas, le champagne a coulé à flots.

La dernière assiette du dessert et la dernière flûte vidée, L... qui était âgé de 62 ans, devait « revêtir » le cercueil en chêne qu'il avait fait faire à cette occasion.

La perspective d'« endosser » un aussi peu moelleux vêtement l'a-t-elle effrayé au dernier moment? Les récriminations des convives l'ont-elles détourné de cette macabre fantaisie? Nous ne le savons pas exactement.

Ce qu'il y a de certain, c'est que L... avait « essayé » son cercueil la semaine dernière, et qu'il avait constaté avec quelle conscience son « tailleur » lui avait confectionné ce « complet de voyage ».

Ajoutons, pour être complet, que L... jouit d'une assez belle fortune, et qu'il avait menacé de déshériter ceux de ses parents qui n'auraient pas assisté à ces funérailles anticipées.

Repas et soirée ont été des plus gais.

BILAN DE GRÈVES

Le ministère du commerce vient de publier le relevé des grèves de l'année 1892, et il résulte de ce document officiel que la situation a été moins mauvaise que pendant les deux années précédentes. Il n'en sera malheureusement pas de même pour 1893 qui rappellera les plus mauvais jours de l'année 1890 où l'on a constaté 313 grèves auxquelles ont pris part 120,000 grévistes.

1892 a vu 261 grèves portant sur 30,000 grévistes. Les industries touchées et les chômages se répartissent de la façon suivante: agriculture et forêts, 6 grèves et 215,000 journées perdues; mines 15 grèves et 255,000 journées; — carrières, 5 grèves et 6,010 journées; — produits alimentaires, 4 grèves et 10,000 journées; — industries chimiques, 3 grèves et 130 journées; — industries polygraphiques, 5 grèves et 850 journées; — cuirs et peaux, 14 grèves et 35,000 journées; — industries textiles proprement dites, 79 grèves et 82,000 journées; — nettoyage et travail des étoffes, 5 grèves et 900 journées; — industrie du bois et de la tabletterie, 23 grèves et 35,000 journées; — usines métallurgiques, 7 grèves et 17,000 journées; — travail des métaux ordinaires, 27 grèves et 23,000 journées; — travail des métaux nobles et fabrication d'objet de prix en métal, 15 grèves et 46,000 journées; — construction et canalisation 32 grèves et 29,000 journées; — entreprises de chemin de fer, 1 grève et 60 journées; entreprises de transport, de chargement et de déchargement, 14 grèves et 125,000 journées.

Ces chiffres montrent que, en 1892 comme dans le cours des autres années les grèves politiques ont été les plus importantes, comme elles sont les plus inutiles et les plus pénibles. Les mineurs de Carmaux et les bûcherons du centre forment la grosse armée des naifs qui se sont brûlés les doigts pour tirer

du feu les marrons que d'autres ont mangés.

Par département, les journées perdues se répartissent de la façon suivante: le Tarn doit à la grève de Carmaux 240,000 journées perdues; le Cher, avec les bûcherons, 170,000. Puis on trouve la Seine, avec 150,000; — la Nièvre, à cause des bûcherons encore, avec 100,000; — le Nord avec 60,000; — le Loir-et-Cher, 26,000; — la Loire, 24,000; — l'Hérault, 17,000; — la Marne 14,000; — la Seine-Inférieure, 11,000 — l'Aisne, 7,500; — la Loire-Inférieure, 8,100; — l'Indre-et-Loire 6,800.

Quel a été le résultat de tous ces chômages? Presque nul. Le total des salaires perdus s'est élevé à trois millions à peu près. Si l'on y ajoute les sommes dépensées pendant la grève, la perte s'élève à six ou sept millions, rien que pour les ouvriers.

Quant aux bénéfices, c'est à peine si le cinquième des grévistes en a profité. Quarante mille ouvriers sur cinquante mille ont dû reprendre leur travail sans avoir rien obtenu.

La conclusion est facile à trouver. Elle est connue déjà, et 1892 ne fait que confirmer ce que les autres années avaient appris. La grève est une arme mauvaise qui fait plus de mal que de bien et à laquelle les travailleurs ne doivent avoir recours que dans le cas extrême.

Petite Recue

UN DÉPUTÉ DISTRAIT

Du *Petit Journal* :

Il vient d'arriver à un député que nous ne nommerons pas, de peur de lui nuire dans l'esprit de ses électeurs, une mésaventure assez drôle.

Il y a quelques jours — on voit que l'histoire n'est pas vieille — notre honorable décide qu'il remplira en une foistous ses devoirs de fin d'année.

Il prend donc dans un tiroir un fort paquet de cartes de visites qu'il met à

même la poche de son pardessus et sort pour en faire la distribution.

Il arrive au domicile d'un magistrat.

— Vous remettrez cette carte à M. X..., dit-il à la concierge.

La gardienne de l'immeuble prend le bristol et s'écrie :

— Huit de cœur grande joie!

Le député s'arrête ahuri et pense intérieurement que la concierge est folle; mais celle-ci, lui rendant la carte :

— Comment voulez-vous que je remette ça à M. X... ?

Notre homme de plus en plus étonné, regarde alors et aperçoit qu'il avait remis une carte... à jouer, le huit de cœur précisément.

Il fouille alors précipitamment dans la poche de son pardessus et en retire le reste d'un jeu à l'écartée qu'il avait pris distraitemment dans son tiroir au lieu de cartes de visite.

Et voilà pourquoi le député en question n'a pu remplir ses devoirs de jour de l'an.

POUR BRAVER LA SUPERSTITION

On nous annonce de Londres la création du Thirteen-Club, ou club des Treize, dont les réunions auront lieu tous les vendredis. Le 13 de chaque mois, dîner mensuel au restaurant Holborn Furniss. Les membres du Thirteen-Club et leurs amis occuperont treize tables et seront treize à chacune d'elles, ce qui fera 169 convives, un multiple de treize. À la gauche de chaque assiette, les couverts seront déposés en croix, et aussitôt après le toast, sur un signe du président, on renversera toutes les salières. Pour égayer cet original repas, qui comprendra juste treize plats, les tables seront éclairées au moyen de lampes dites « têtes de mort ».

UN RECORD

Edouard Terront, dit *Louise Michel*, qu'il ne faut pas confondre avec le fameux bicycliste Charles Terront, le vainqueur de la course de Paris à St-Petersbourg, Terront, disons-nous, est un manouvrier âgé de 28 ans, qui, lui aussi, a un faible pour le sport; aussi le voyait-on mardi dernier, faire son entrée triomphale dans le hameau de Beaumarchais, monté dans une carriole traînée par un âne.

Fier de l'effet qu'il devait produire avec son équipage, Terront débarqua chez un de ses anciens patrons, M. Chéron, qui tenta vainement de savoir par quel moyen il s'était procuré la monture dont il paraissait si fier. Terront prétendait avoir fait cette trouvaille près du fort d'Aubervilliers et il parcourait la campagne pour en retrouver le propriétaire. . . .

Dans le pays, notre chevalier errant fit quelques stations chez les marchands de vins, qu'il paya en monnaie de singe, si bien qu'à la fin de la journée, il était poursuivi et traqué comme une bête fauve.

Prévenue par le garde-champêtre, la gendarmerie de Dammartin envoya une délégation auprès du susdit Terront qui, pressé de questions fort indiscrettes, inventa les récits les plus fantastiques pour déjouer la police.

Mais un bout de l'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur

Une plaque ovale discrètement fixée à la voiture indiquait le nom et l'adresse de M. Pierre Delignon, md. de bûches à Aubervilliers.

Dame Justice se contenta de cet indice et comme on pense, on amena l'équipage au complet à Dammartin,

où, le lendemain le véritable propriétaire venait déclarer que sa voiture lui avait été volée tandis qu'il était descendu pendant quelques instants dans une maison d'Aubervilliers.

L'odyssée du fameux Terront trouvera son dénouement devant le tribunal correctionnel de Meaux, où il goûte en ce moment, le charme de la solitude cellulaire de la maison d'arrêt.

SYNDICATS AGRICOLES

et Syndicats de médecins

La loi du 21 mars 1884, qui a consacré l'existence légale des syndicats professionnels a été pour notre démocratie nationale une importante et bienfaisante conquête qui avait surtout pour objet de permettre aux ouvriers urbains et ruraux de se grouper pour la défense de leurs intérêts: malheureusement, cette loi n'a pas porté tous ses fruits et il s'est trouvé des collectivités de patrons qui l'ont exploitée à leur bénéfice et se sont montrés inexorables, envers ceux de leurs ouvriers qui appartenaient à un syndicat.

C'est ainsi que dans nos départements les Sociétés d'agriculture se sont transformées en syndicats régionaux et en fédérations puissantes en vue d'obtenir de l'Etat des droits protecteurs et de s'assurer des réductions importantes sur leurs acquisitions d'engrais, de machines et de produits agricoles de toute espèce, alors que l'innombrable et intéressant menu personnel agricole est irrémédiablement condamné à croupir dans l'isolement et la misère, de même que les malheureux serfs qui étaient attachés à la glèbe pendant le moyen âge.

Dans ces conditions, y a-t-il lieu de

s'étonner de la haine croissante que les ouvriers français manifestent à l'égard des étrangers qui viennent leur disputer le morceau de pain qu'ils gagnent si péniblement?

Comment parviendra-t-on à assurer à nos ouvriers ruraux une situation plus tolérable et par quel moyen espère-t-on garantir l'existence de ces milliers de familles qui s'épuisent dans le besoin, perdant jusqu'au souci des devoirs qu'ils tenaient de la nature et qui assurent la grandeur et la prospérité de la France?

Mystère!

La formation des syndicats professionnels loin d'apporter quelques adoucissements à la vie de l'ouvrier des champs, n'ayant fait, au contraire, qu'augmenter sa misère, y a-t-il lieu de croire que l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes lui viendra en aide?

Il ne faut malheureusement pas trop y compter, tout au moins en ce qui concerne l'assistance médicale, car, toujours par une application contraire à l'esprit de la loi sur les syndicats professionnels, les médecins ont constitué des syndicats qui ont commencé par déclarer la guerre aux sociétés de secours mutuels, en attendant qu'ils s'en prennent aux malades eux-mêmes.

Etant donné que dans toutes les corporations quelles qu'elles soient, l'initiative individuelle disparaît devant les volontés de la collectivité, il y a lieu de craindre que les médecins les plus dévoués et les plus désintéressés se voient contraints comme l'ont été certains d'entre eux, aux environs de Paris, d'augmenter le prix de leurs visites, déjà trop élevé dans les malheureuses campagnes éloignées des centres.

Comment s'étonner de l'inquiétante

émigration des paysans vers les villes quand on pense, entre autres avantages aux immenses ressources qu'ils y trouvent en cas de maladie!

En ce qui touche les Sociétés de secours-mutuels que, dit un de nos confrères, les médecins coalisés appellent bien à tort les ennemies du corps médical, nous citerons l'exemple de la Société des cantonniers de Neuilly qui fut avertie il y a quelques mois, que le syndicat des médecins de Neuilly avait décidé que dorénavant, les malades des sociétés de secours mutuels ne seraient plus soignés à l'abonnement, mais à la visite et d'après un tarif établi par le syndicat. Inutile de dire qu'il en résulta une nouvelle aggravation de charges qui compromit l'existence de l'association. Bon nombre de sociétés de la banlieue ont été traitées de la même façon, ce qui a donné lieu à des plaintes graves, dont on ignore encore le résultat. Nous croyons cependant qu'on ne devrait pas se préoccuper outre mesure de cet état de chose, car, si d'un côté, les malades sont dans l'impossibilité de se syndiquer pour lutter contre les médecins coalisés, les sociétés de secours mutuels ont la facilité de se grouper pour assurer à des conditions supportables, le fonctionnement régulier de leur service médical.

Rien n'empêcherait les villes, les bourgs et les communes rurales de se soustraire par le même moyen aux exigences des syndicats de médecins en s'assurant les ressources nécessaires à l'entretien d'un médecin, qui deviendrait ainsi fonctionnaire public et serait appelé à donner, sans autre rétribution, ses soins à tous les malades de la ville ou des communes avec lesquelles il aurait contracté un engagement.

Les habitants trouveraient à cette

combinaison des avantages d'autant plus sérieux, qu'aux termes de la loi sur l'exercice de la médecine, les syndicats de médecins n'ont aucune action vis à vis de l'État, des départements et des communes. *Jacques Bonhomme.*

MUSÉE DES FAMILLES

EDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les librairies. Abonnements. Un an, 6 fr.; Six mois 3 fr.

LE **COURRIER**
DES **MODES**
PARISIENNES

12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale par M^{lle} le D^r BERTILLON. Etude: **QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?** décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombres primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (126 pages), le journal simple: 2^{fr} 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois: 5^{fr}. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Editeurs: IMANS & C^{ie}, 31, RUE DE VERNEUIL, PARIS

à LOUER à DAMMARTIN
Maison Bourgeoise
avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

UN JEUNE MENAGE, le mari Jardinier, la femme Couturière demande place dans une maison bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES
S'adresser au bureau du Journal

POUR ÉVITER LES MALADIES, LISEZ LE
Journal de la Santé
(CRÉÉ EN 1894)
Paraissant tous les DIMANCHES
de 32 pages avec gravures dans le texte
Conseiller médical indispensable à la famille

chaque numéro contient 25 articles instructifs d'utilité pratique et de lecture agréable
53 Consultations gratuites. — 2 Spécimens gratuits

Abonnement par an: France: 6 fr. Union postale: 8 fr.
Bureaux: 5, Boulevard Montmartre, Paris. Téléphone

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST
UN AN: 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

CHARBONS DE TERRE ET CHARBONS DE BOIS

A. PÉNIDE à Dammartin

ANTHRACITE ANGLAIS

POUR POÈLES MOBILES

Prix très modérés

A LOUER pour le 1^{er} février:
Maison avec jardin à Saint-Mard.

S'adresser au bureau du Journal.

Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin.